L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 21 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 21 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes qui ont lieu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Vente importante de propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième Districts.—No. 187 rue St-Louis, entre Trême et Franklin. No. 189 rue St-Louis, entre Franklin et Trême. No. 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres; No. 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon; No. 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne. No. 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres. Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville et coin Mandeville et Espagne; No. 551 rue Dauphine, coin Washington; No. 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais; No. 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny; No. 102 rue de la Levée, entre Enghien et Port, coin Champs Elysées et Royale; rue Royale, entre Champs Elysées et Française. Champs Elysées, entre Royale et Chartres. Louisiana Avenue entre St Charles et Prytanée, coin Camp et Valmont, ilet de terre à Bartheville.

PAR JAS. P. GUINAULT—Terrains vacants et bâtisses près des casernes des Etats-Unis.

PAR HOEY & O'CONNOR—Résidence de ville No. 176 rue St-Charles, entre Girod et Julie, près des résidences de MM. Spofford, Kohn, Twitchell et Davidson.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Vente de l'habitation sucrière Crawford, sur le bayou Têche, paroisse Ste Marie, Louisiane.

Aussi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine.

PAR W. I. HODGSON—Vente très importante de terrains vacants de grande valeur dans le Sixième District, la vente la plus importante qui ait eu lieu depuis la guerre. Les terrains consistent en 38 ilets de terre comprenant quatre ilets de terre de valeur, dans les rues Levée et Jersey, un ilet de choix, rue Magazine en face de l'Asile Poydras, un ilet de terre rue Prytanie, un ilet de choix au coin des Avenues St Charles et Peters, 32 Ilets parfaitement situés dans l'Avenue Peters, dans le voisinage. Eminemment propres pour jardins, orangeries, ou laiteries; le tout compose la propriété "Rickerville Ridge." Le terrain le plus élevé du district et offrant une occasion sans pareille à la spéculation.—Aussi Résidence cottage à deux corps de logis, Nos. 307 et 309 rue Calliope, le cottage en bois No. 358 rue Seconde, entre St Denis et St Patrick.

L'habitation sucrière Crawford, située de chaque côté du Bayou Têche, dans la paroisse Ste Marie, est annoncée comme devant être péremptoirement vendue ce jour à midi à la Bourse d'Encan St-Charles pour le compte de la succession de feu L. F. Generes, par C. E. Girardey & Cie, encanteurs. Pour ceux qui cherchent des placements sûrs et avantageux, voir l'annonce.

La politique de M. Cleveland.

Voilà bientôt trois semaines que M. Cleveland est installé à la Maison Blanche, et les débuts de cette présidence qui devait, disaient les représentants du parti vaincu, être révolutionnaire, provoquer une décapitation générale des fonctionnaires de l'ancien régime, sont étonnamment paisibles, inoffensifs. Une succession républicaine eût amené de bien plus brusques changements dans l'administration du pays. Nous ne savons ce que pensent les ardents, les impatients de la Démocratie, de cette politique de temporisation; nous la trouvons, pour notre part, du plus heureux augure; elle prouve que l'homme à qui l'Union a confié ses destinées, veut faire œuvre, non de politicien, mais d'homme d'Etat, qu'il se croit appelé non à satisfaire les ambitions de quelques milliers de favoris, mais à assurer à la nation une gérance honnête et éclairée de ses affaires.

Dans tous les partis, à tous les degrés de la hiérarchie officielle, même au Congrès—surtout au Congrès—il y a des pressés, des indiscrets, des hommes qui veulent, en toute hâte et à tout prix, disposer des emplois, pour s'entourer de partisans et en faire les piliers de leurs candidatures à venir. Il est bon que nos législateurs, démocrates comme républicains, apprennent que le temps des trafics de places est passé, et qu'ils ont été envoyés à Washington pour voter de bonnes lois, non pour faire leurs propres affaires ou celles de leurs créatures.

Au nom du parti que nous avons l'honneur de servir, nous sommes heureux et fiers de voir le nouveau Président, dès le jour de son entrée au pouvoir, inaugurer cette glorieuse réforme, et montrer au peuple qui a eu foi en lui, qu'il est digne de sa confiance et qu'il ne la trahira pas. Le premier devoir du chef d'un grand pays est de faire de bonnes nominations, de s'entourer de fonctionnaires honnêtes et capables; il lui faut, pour cela, s'éclairer et consulter, non les coureurs de places, mais les désintéressés, les vrais patriotes. Le premier besoin d'une nation est d'avoir des législateurs devant leur élection, non à l'appui des cliques, mais à leurs capacités, à leur dévouement.

Nous ne prétendons pas insinuer que tous les membres du Congrès se livrent à ces tristes pratiques. Il y a parmi eux de glorieuses exceptions; la Louisiane, en particulier, en compte plusieurs dont elle se fait honneur, mais il était nécessaire que la leçon tombât des hauteurs du pouvoir suprême sur le monde officiel, en face du pays, qui attend avec anxiété les résultats de la grande révolution qui vient de s'opérer au sein du corps électoral.

Autre fait que nous éprouvons un vrai plaisir à relever. Jusqu'ici—et c'est une réserve qui fait autant d'honneur à l'administrateur qu'au patriote—M. Cleveland s'est borné à faire quelques nominations absolument nécessaires, indispensables—trois ou quatre choix seulement de chefs des grands services publics; mais l'importance des fonctions des élus donne à ces choix une signification toute particulière. On sait que le parti démocrate est travaillé par une faction, peu nombreuse, il est vrai, mais bruyante, active; par une sorte de secte d'illuminés du libre échange, à la tête desquels brillent les personnalités encombrantes de MM. Watterson, Morrison et Carlisle. Il était permis à certains trembleurs de craindre que M. Cleveland, malgré le rare bon sens dont il a fait preuve si souvent, ne se laissât entraîner de ce côté. Rien de pareil—hâtons-nous de le dire. Il est évident, d'après ces nominations, que le nouveau Président n'a pas oublié un instant les obligations contractées par la Démocratie, à la Convention de Chicago, à l'endroit du tarif. Nous trouvons, parmi les récents choix, un ami politique et personnel de M. Randall, de la Pennsylvanie—de l'homme qui porte le plus haut et le plus fermement le drapeau d'une sage protection, de l'homme qui a le plus contribué à tenir en échec la trop fameuse frisité ultra-libre-échangiste dont nous parlions tout à l'heure. Nous trouvons un Pennsylvanien de distinction, qui représentait dignement son Etat en qualité de chairman du comité qui a rédigé l'énoncé de principes de 1884—énoncé qui a rassuré le pays et sauvé le parti de la défaite dont il était menacé.

Nous voyons avec confiance M. Cleveland marcher, lentement, mais prudemment, dans la voie où il s'est engagé. Celui-là ne manquera pas à sa parole; il tiendra les promesses qu'il a faites, et accomplira les réformes que l'on attend de lui. Il saura arrêter la protection juste au moment où elle pourrait dégénérer en fautrice du monopole, mais il ne laissera pas non plus le travail national péricliter. L'œuvre qu'il entreprend est noble et patriotique, il la mènera à bien, pour la grandeur de l'Union et l'honneur de son parti.

On le voit—au point de vue de la politique proprement dite et de la réforme administrative, comme au point de vue économique, rien dans sa conduite qui ne doive rassurer le patriote sincère et inspirer un juste orgueil au vrai démocrate.

Restent les questions de politique étrangère. A l'époque, précisément, où M. Cleveland prenait les rênes de l'Etat, surgissait dans l'Amérique Centrale un grave conflit, dont les suites pourraient tourner au détriment des Etats-Unis. Un homme, dont on ne peut contester la valeur, qui a, depuis plusieurs années, rendu de véritables services à son pays, mais qu'une ambition ardente travaille, M. Barrios, Président de Guatemala, semblait se jeter dans une voie aussi dangereuse pour les intérêts du gouvernement américain que pour la tranquillité de ses voisins immédiats. Une lutte paraissait imminente entre les quelques républiques de l'Amérique Centrale; une certaine émotion s'était manifestée dans les populations de l'Union comme au sein du Congrès de Washington. Cet incident était de nature à mettre en lumière l'esprit qui va diriger la nouvelle administration dans ses relations extérieures.

Dans un document empreint, tout à la fois, d'une sage réserve et d'une haute dignité, M. Bayard, le ministre des affaires étrangères, a pris une attitude irréprochable. Il déclare vouloir maintenir une politique franchement américaine, sans outrecuidance comme sans faiblesse, sans immixtion imprudente comme sans reculade. On se rappelle les bravades de M. Blaine, à propos du conflit entre le Chili et le Pérou, et la piteuse déconvenue qui en a été le résultat. Le politicien qui s'était maladroitement lancé dans une aventure lointaine, a été fort heureux d'abandonner son porte-feuille, pour pouvoir sortir de l'impasse où il s'était mis, et il a laissé à son successeur la tâche désagréable de désavouer sa politique. Quelle différence chez M. Bayard, et combien l'Union doit se féliciter aujourd'hui, trois semaines à peine après l'intronisation du Président démocrate, du rejet de la candidature du fougueux et imprudent radical! La politique de M. Bayard est aussi prudente que ferme, aussi courtoise que noble.

Le Sénat, dans les résolutions qu'il a votées après coup, a été un peu plus explicite—il faut que l'on sache bien que la République ne peut ni tolérer une immixtion dont elle sait s'abstenir elle-même, ni laisser menacer ses intérêts et les républiques qui l'entourent. Tel est le sens du vote du Sénat. M. Bayard n'y a fait aucune objection. Il y voit une approbation complète de son attitude. En accentuant davantage, le Sénat ne fait que lui donner plus de force et d'autorité.

Les trois grandes épreuves sont donc faites; elles sont décisives; la barque de M. Cleveland est lancée; elle ne fait eau nulle part. Elle peut maintenant quitter le port en toute sécurité et prendre la pleine mer.

Louisiane.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, du 18 mars:

Le fleuve monte rapidement depuis quelques jours et bientôt messieurs les riziers, qui ont déjà fait leur plantation, pourront obtenir l'eau qui leur est nécessaire.

L'hiver se décide difficilement à nous faire ses adieux, et bien que les moins frileux des arbres aient jeté quelques bourgeons pendant les journées chaudes que nous avons eues, les cannes à sucre ne se pressent nullement à sortir de terre.

Le temps lui-même est bien maussade et semble s'être fait une loi de nous servir de la pluie chaque dimanche.

—Ça marche, cette fois, et cela, sur toute la ligne, de Bâton-Rouge, à la Nouvelle-Orléans; aussi, l'opérateur à la station du Convent ne manque pas de besogne et depuis que la ligne est achevée, c'est-à-dire depuis jeudi dernier, bon nombre de dépêches ont été expédiées.

Ayant des trains qui nous arrivent trois fois par jour, soit de la Nouvelle-Orléans, soit de Bâton-Rouge ou de Memphis, et une ligne téléphonique continuellement à la disposition du public, notre localité possède tous les moyens d'une communication rapide avec les grands centres.

Avec ces avantages les planteurs et les magasiniers, voire même les particuliers, pourront profiter des prix du marché; les parents des élèves du collège et du couvent seront à même d'être notifiés sur le champ en cas de maladie chez leurs enfants, et de se rendre auprès d'eux dans le plus court délai.

—Le procès qui, depuis des années, était devant les cours de l'Etat, à propos du chemin de la Vacherie, s'est terminé définitivement lundi dernier. La Cour Suprême de l'Etat a donné gain de cause à M. Félix Falgout.

En rendant sa décision la Cour a maintenu que, pour qu'un chemin devienne propriété publique, il faut que l'évidence soit telle, qu'elle exclue toute idée de possession par un particulier; que l'usage d'un chemin pendant 30 ou 40 ans par le public, avec la permission des propriétaires des terres qu'il traverse, n'altère en rien les droits des dits propriétaires.

—Plusieurs de nos paroissiens ont profité de la réduction du prix du voyage qui leur était offerte ces jours-ci par la compagnie du chemin de fer et se sont rendus à la Nouvelle-Orléans. Les billets d'aller et retour achetés du 14 au 18 du mois ne coûtaient qu'une piastre et demie et permettaient aux acquéreurs de rester en ville jusqu'au 31 mars. Pour obtenir cette réduction il fallait que le billet fut acheté les jours indiqués et que l'acquéreur s'en servit sur le champ. Nous apprenons que nous sommes à la veille d'obtenir des billets à des conditions bien plus avantageuses. Les agents des voies ferrées, réunis en convention ces jours-ci à la Nouvelle-Orléans, ont résolu de réduire le prix de voyage à un sou le mille.

—Sept propriétés seront mises en vente samedi prochain par le shérif à la maison de cour:

L'habitation de feu Urain Boudreaux située dans la 4ème ward;

L'habitation Charles Gauthreaux située dans le 5ème ward;

La moitié indivise de l'habitation Bush, Levert et Caillouet située dans le 6ème ward;

La propriété de Félicien Baudry située dans le 1er ward;

L'habitation Timon Bourgeois dans le 1er ward;

La propriété de Boston Thomas située dans le 4ème ward;

L'habitation de feu J. O. Hebert dans le 6ème ward;

L'*Entreprise*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 mars:

La pluie de samedi soir était nécessaire à certains habitants, mais elle a nui à d'autres. Néanmoins, les beaux temps que nous avons depuis lors, donnent satisfaction à tous.

—Les habitants sont activement à l'œuvre et profitent du temps propice pour préparer leurs terres à la semence. Ceci prouve qu'ils ne manquent pas de courage malgré la perte de l'année dernière. Notre jeune et industrieux ami et citoyen M. Homer Mignez, juge de paix du 7ème "ward" qui est, en même temps planteur, a pris la charrue, et prétend exploiter différentes branches d'agriculture. Nous lui souhaitons du succès.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès de M. Leo Perret, un vieux et estimable citoyen de cette ville, mort lundi dernier. M. Perret a, comme bien d'autres, essuyé les vicissitudes de ce monde et à surmonter ses embuches, mais toujours armé du courage dû à son noble cœur, il a quitté ce monde avec l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Le discours de M. de Freycinet, dont nous avons déjà parlé, continue à occuper un très grand nombre des journaux de Paris.

Le *Siècle* du 6 mars dit que M. de Freycinet a répandu sur la situation des finances républicaines une lumière instructive:

Il a établi un saisissant parallèle entre la période qui a pris fin après l'ordre moral et celle dont le point de départ a coïncidé avec l'affermissement de la République: l'Assemblée nationale et les gens du 16 Mai eux-mêmes n'avaient pu résister au vœu national, qui réclamait partout des chemins de fer et de meilleures voies navigables, et ils avaient constitué des crédits pour ces opérations; mais l'effort soutenu, le grand et rapide essor ne s'est manifesté que lorsque les républicains ont été les maîtres incontestés du gouvernement.

Il convient, toutefois, de proportionner le programme qu'on veut exécuter aux ressources dont on dispose:

M. de Freycinet, continue le *Siècle*, a exprimé, sur ce point, des conseils de prudence que le gouvernement et le Sénat ont vivement approuvés. Mais il a insisté pour établir que, depuis quelques années, la puissance de production de la France a amplement augmenté, et si l'équilibre des budgets est actuellement contrarié par des difficultés temporaires, il faut attribuer ces embarras passagers, non à un ralentissement de la vitalité du pays, mais aux dégrèvements excessifs qui ont amoindri le rendement des principaux impôts de consommation.

Les revenus de l'Etat reprendront leur marche ascendante et notre industrie, désormais pourvue d'un outillage en rapport avec ses besoins, soutiendra avec plus d'avantages les concurrences qui l'assaillent.

Dans un article de fond consacré à la question afghane, le *Times* de Londres s'exprime ainsi:

Si la Russie dépasse les positions qu'elle occupe en ce moment et si elle attaque les troupes de l'émir, elle se trouve immédiatement engagée dans une guerre avec l'Afghanistan et l'Angleterre.

Jusqu'à présent encore, la Russie conserve liberté entière de choisir sa voie, mais le temps passé par ses détachements dans des positions conquises, avec des procédés d'une loyauté douteuse, rend chaque jour de plus en plus difficile, moralement et matériellement, une solution pacifique du conflit.

Nous connaîtrons probablement dans un jour ou deux si le tsar choisit la paix ou s'il veut la guerre.

Dans un autre article sur la question afghane, le *Times* s'exprime en ces termes:

La Russie a jugé à propos de cesser les négociations et de revenir à une simple prise de possession. Il ne nous reste qu'à accepter ce terrain, ce que nous pouvons faire d'autant mieux que l'émir a pris la précaution d'occuper les points extrêmes de son territoire, de façon à protéger Hérat. Il ne s'agit plus de délimitation. La Russie a pris ce qu'elle a pu et l'émir a gardé ce qu'il a pu. Tout acte de la Russie tendant à déposséder les Afghans du territoire qu'ils occupent sera un acte de guerre et pour cette lutte ils pourront compter sur l'approbation et l'appui de l'Angleterre.

Il faut, en effet, que nous persuadions bien aux Afghans qu'il ne s'agit pas pour eux à cette heure de choisir entre deux dominations étrangères. Il faut qu'ils soient convaincus que, quoique nous fassions pour eux, nous n'attendons nullement en retour qu'ils se soumettent à notre ascendant. Nous sommes parfaitement à même de défendre la frontière afghane.

Nous avons sur les lieux, ou tout près, tous les combattants qu'il nous faut. Le général Skobeleff a conçu autrefois le plan d'organiser dans l'Asie centrale une cavalerie innombrable et de la lancer contre l'Inde. Or, ce plan est facile à réaliser dans un sens inverse, au moyen d'un peu d'argent judicieusement dépensé. Des Turcomans, des Perses, des montagnards afghans pourront être facilement lancés contre Merv. La Russie peut être assurée que nous voulons sérieusement la sécurité de l'Inde, et par conséquent l'indépendance de l'Afghanistan qui forme la meilleure barrière contre une invasion.

On sait que le gouvernement français avait institué une commission extra-parlementaire pour élaborer un projet de loi sur les accidents dont les ouvriers sont victimes dans l'exercice de leur travail.

La commission a terminé ses travaux et arrêté le texte qui sera prochainement soumis aux délibérations de la Chambre. Ce projet est divisé en deux titres. En voici les principales dispositions:

TITRE Ier—De la responsabilité de droit commun. Dans les usines, manufactures, fabriques, chantiers, mines et carrières, où il est fait usage d'un outillage à moteur mécanique, le chef de l'entreprise est présumé responsable des accidents survenus dans le travail à ses ouvriers et préposés.

Mais cette présomption cesse lorsqu'il fournit la preuve ou bien que l'accident est arrivé par force majeure ou cas fortuits qui ne peuvent être imputés ni à lui ni aux personnes dont il doit répondre, ou bien que l'accident a pour cause exclusive la propre imprudence de la victime.

Les demandes en justice sont intentées, conformément aux dispositions du titre 2 du code de procédure civile, sur les affaires sommaires.

TITRE II—Du risque professionnel. De l'assurance obligatoire. Il y a risque professionnel dans les industries où, soit à raison de l'outillage, soit à raison des moteurs des matières employées ou fabriquées, l'ouvrier est exposé à un accident dans l'exécution de son travail.

Un règlement d'administration publique déterminera les industries qui, d'après les règles établies par le présent article, seront considérées comme présentant un risque professionnel.

Dans tous les établissements présentant un risque professionnel les ouvriers devront être assurés contre les accidents.

L'assurance est contractée par les soins du patron, et le prix en est payé, moitié par lui, moitié par l'ouvrier.

Cette assurance garantit à chaque ouvrier, en cas d'accident, des indemnités au moins égales aux chiffres des pensions et secours que la caisse d'assurances, en cas d'accidents, alloue actuellement à l'assuré lorsque la prime annuelle est de 800 fr.

Les Compagnies d'assurances qui contreviendraient au règlement d'administration publique, seront passibles de 500 fr. d'amende et, en cas de récidive, pourront être déclarées par le tribunal déchues du droit de contracter des assurances.

Le chef d'un établissement industriel présentant des risques sera passible d'une amende de 50 à 500 fr. s'il ne se conforme pas aux prescriptions de la loi. En outre, il devra payer à l'ouvrier victime d'un accident ou à ses ayants droits une indemnité équivalente à celle que lui eût allouée la Caisse fondée par la loi de 1868 pour une prime annuelle de 800 fr.

On écrit, de Berne, Suisse, au *Journal du Havre*:

"Un phénomène vraiment extraordinaire (à renvoyer à la science pour explications) se produit, presque chaque année, dans la région des lacs de Morat, de Neufchâtel, de Bienne et de la haute vallée de l'Aar: à l'approche du printemps, et après quelques chaudes journées, des détonations successives se produisent; elles ont la puissance du grondement du tonnerre; mais elles sont plus rapides. Dans le pays, les populations désignent ce phénomène sous le nom de "Murtenschiessen" (tir de Morat). Les paysans disent, en riant: "Les Bourguignons déchargent leurs canons." Cette année, le phénomène s'est produit le 15 février, entre huit et dix heures du soir: pendant près de deux heures, et de cinq en cinq minutes, de fortes détonations, qui doivent avoir un caractère électrique, se faisaient entendre, dans la direction des lacs."

La France et l'Italie viennent de signer la prorogation, jusqu'au 30 juin prochain, du traité de navigation conclu entre les deux pays.

Le "New Camelia" part, aujourd'hui, samedi, à l'arrivée du convoi de trois heures P. M., à Milnebourg—extrémité du chemin de fer Pontchartrain—pour Mandeville, Madisonville et Covington.

De l'"Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, dont, par malheur, on ne connait pas assez généralement les beautés, des diligences transportent les touristes à Covington, sur le Bogue Falaya, où les pêcheurs du "bass", de la truite et de la perche se donnent rendez-vous à cette époque-ci de l'année.

Depuis que les excursions du Lac ont recommencé, le steamer, quittant Milnebourg le dimanche matin, à huit heures, y revient dans la soirée du même jour—de sorte que les personnes qui ne voudraient point passer à Covington la nuit du dimanche au lundi dans la crainte d'arriver à la Nlle-Orléans un peu trop tard pour leurs affaires, peuvent aisément éviter cet inconvénient.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Il y a quelque part au Tennessee, un heureux—non inconnu—qui a été assez malin pour acheter un des bons numéros de la loterie de la Louisiane et qui, au tirage du 10 mars, a gagné le cinquième du lot de vingt-cinq mille piastres. Il n'a eu que la peine de déposer son billet dans une banque de Memphis qui en a touché ici le montant pour son client par l'entremise de la New Orleans National Bank.

M. Henry L. Schmidt, encore du Tennessee celui-là, a, au même tirage, gagné sa proportion—il avait acheté un cinquième du billet No 84,980—du lot de vingt-cinq mille piastres. Comme dans le premier cas, paiement immédiat à la banque orléanaise chargée de percevoir le montant du billet favorisé.

La State National Bank a de son côté perçu le cinquième du lot de dix mille piastres revenant au porteur du billet No 14,819, sorti bon au même tirage du 10 mars.

Un bel intérêt.—Un magnifique intérêt, c'est celui que la Loterie de l'Etat de la Louisiane vient de payer à M. G. Laypold, 685 rue Tchoupitoulas, lequel, ayant acheté, au prix minime de 25 cts. le quart du billet de combinaison Nos. 35—69—75, a gagné le 19 mars sa part du gros lot de cinq mille cent piastres. Admirable placement, n'est-ce pas! Et que M. Laypold doit se sentir disposé à recommencer l'opération. Bien certainement, nous ferions comme lui.

Naïveté d'un auteur:

—Eh bien! et votre pièce fait-elle de l'argent?

—Elle en ferait beaucoup, mais le directeur est si bête, qu'il choisit justement pour la faire jouer les jours où il n'y a personne.

LE CARÊME.

Les prédicateurs du Carême.—M. l'abbé Charles Perraud et ses conférences à Saint-Roch.—Deux oratoriens.—L'évêque d'Autun.—Le Petit Carême de Massillon.—Les prophéties d'un prêtre: 1718 et 1793.—L'Exposition Delacroix.

Le Carême et ses prédicateurs font partie de la "Vie à Paris" comme les prédications d'un Bossuet du siècle de Louis XIV, et comme le *Petit Carême* de Massillon fait partie de l'histoire de Louis XV. Tous les ans, Paris a un orateur, sacré qu'il adopte, qu'il écoute et qu'il applaudirait volontiers. Ce fut jadis le P. Félix, c'était hier le P. Didon, c'est encore le P. Monsabré; mais, cette année, bien évidemment, c'est—avec M. l'abbé Dumont, M. l'abbé Vidieu et M. l'abbé de Broglie—M. l'abbé Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun.

Il prêche à Saint-Roch, dans cette vaste église qu'il remplit d'une foule attentive. Au-dessus de la chaire, les sculptures dorées reluisent; les lampes allument de vagues étincelles au fond de l'autel, et, dans les bas-côtés, les figures de marbre des Crequy enterrés là semblent écouter, immobiles et blanches, l'orateur sacré.

Les conférences de M. l'abbé Perraud attirent, dans la nef de Saint-Roch, un auditoire compact et profondément captivé. Le vendredi, l'abbé Perraud prêche pour les femmes; le mardi soir, pour les hommes. Et l'église est toujours pleine.

Ecrivain remarquable, auteur de deux écrits—ou discours—éloquents et poignants; la *Pologne martyre* et l'*Avenir de la Pologne*, frère de l'éminent prélat qui fut aumônier-ambulancier pendant la guerre et que l'Académie a appelée à elle, chanoine à Autun, où son aîné est évêque, M. l'abbé Perraud apporte dans sa prédication ou plutôt dans sa discussion une simplicité de débit, une netteté de paroles, un accent convaincu et profond qui tranchent sur le ton ordinaire de la chaire. Elle est trop souvent, cette éloquence, formée de citations prévues, d'amplifications faciles, de centons, et, si je pouvais ainsi parler, animée d'une chaleur factice et composite. C'est ce que notre ami Sarcey nous disait, un jour, à propos de ses causeries applaudies: un orateur politique peut se rattraper par un certain nombre de lieux communs et l'orateur sacré, parlant de haut, peut user de mouvements déjà connus, d'accents des longtemps essayés par les classiques de la chaire. Le causeur littéraire, le professeur, est, au contraire, tenu de payer comptant, en bonnes idées bien sonnantes, comme des pièces d'argent bien trébuchantes.

Eh bien, précisément, avec la foi et la conviction du prêtre, M. l'abbé Charles Perraud possède l'art de présentor, dans un langage saisissant de clarté, des idées nouvelles sur des thèmes connus. Il a pris pour sujet la *Libre Pensée et le Catholicisme*, et il le traite avec une largeur d'idées et une puissance d'élocution vraiment rares. Dans cette chaire de Saint-Roch où tant de voix éloquentes se sont fait entendre, cet ancien oratorien, jeune encore—il a cinquante-quatre ans—avec sa figure énergique et maigre, son geste sobre, distingué, sa voix bien timbrée et charmante, sans grands éclats, mais toute vibrante d'un accent de sincérité intime, d'une foi résolue et sans fracas, est orateur lettré, bienveillant et convaincant, aura marqué au premier rang des prédicateurs du Carême de cette année 1885.

C'est plaisir d'entendre un prêtre réclamer, avec une si juste raison, le titre de penseur, joint à son titre de catholique. Il y a là comme un symptôme d'apaisement, de libéralisme inévitable et prochain. Plus d'un parmi le clergé nouveau joint à une foi d'apôtre une liberté rare de pensée. M. Ricard, par exemple, qui nous envoie d'Aix, après trois volumes d'études sur Lamennais et ses amis, un livre excellent sur un des plus fameux adversaires de l'auteur de *Figaro*, Matin, *une victime de Beaumarchais*. Et pourquoi un prêtre, parce qu'il est un croyant, ne serait-il point ce qu'on appelle "un penseur"? "Quoi! je ne serais pas un penseur, s'écrie l'abbé Perraud, parce que j'aurais accepté l'héritage de ma foi catholique? Je ne serais pas un penseur, parce que je n'aurais pas édifié mon système, mon temple de vérité moi-même et pièce à pièce! C'est comme si je n'étais pas riche parce que j'aurais reçu, toute faite, une fortune des mains de mes parents. Lorsque saint Paul, condamné à la flagellation, répondit: "Ne me touchez pas, je suis citoyen romain!" le centurion s'écria: "Comment as-tu obtenu ce titre? Je l'ai payé si cher!" Et Paul, fièrement: "Oh! moi, je suis citoyen romain de naissance!" Eh bien, nous, catholiques, messieurs, nous sommes de naissance citoyens de la pensée et de la vérité."

J'ai mal retenu ce passage, très saisissant, d'une conférence tout à fait supérieure, mais je le note cependant pour montrer quelle est la manière personnelle de l'orateur. Certes, nul n'a plus le droit de revendiquer la qualité de penseur que ce prêtre qui se déclare, et le plus simplement du monde, prêt à mourir pour sa foi et qui, s'adressant à son auditoire, lui dit: "Il y a peut-être des protestants parmi vous, il y a peut-être des juifs," et leur parle, non pour les combattre, mais pour les convaincre, mêle la science à ses discussions théologiques et, pour émouvoir son auditoire, cite Platon avec Saint-Augustin, et des poètes comme Victor Hugo et Alfred de Musset aussi bien que l'évêque d'Hippone. Les poètes sont les bienvenus à Saint-Roch, qu reste, et le vénérable abbé Millet, le curé de la paroisse, y célébrait naguères—on ne l'a pas oublié—le vieux Pierre Corneille.

Ce qui m'a singulièrement plu et conquis dans M. l'abbé Charles Perraud, c'est, avec une rare liberté d'esprit qui lui donne certes le droit de combattre ce qu'il appelle fort bien "*la contrefaçon de la libre pensée*," un naturel parfait et je ne sais quelle distinction et correction native qui lui font une originalité de sa distinction de gestes et de parole. Rien de forcé, rien de théâtral. La conviction de l'homme qui croit. Sous le camail doublé de violet, le bras droit ne s'agite que lorsqu'il faut convaincre, et lorsqu'il frappe la poitrine, à l'endroit du cœur, on sent qu'il ne fait rien résonner de creux. "Voilà un orateur, disait Baron en écoutant Massillon, et nous ne sommes que des comédiens."

C'est le mot que bien des faiseurs de harangues pourraient répéter après avoir écouté M. l'abbé Perraud. Je n'ai jamais trouvé un esprit plus encyclopédique sous la robe du prêtre, et je m'imagine dans l'évêché d'Autun ces deux frères, le prélat et le chanoine, parlant, celui-ci de la Pologne, et celui-là de l'Irlande, tous deux oratoriens, tous deux orateurs de premier ordre, tous deux méditatifs et profonds, graves et indulgents tout ensemble, et réunis par une même affection, dans une même destinée, fidèles à cinquante ans passés aux rêves de leur vingtième année, la liberté et la foi.

Au reste, en quittant Saint-Roch, il m'est venu l'idée de rouvrir ce Massillon dont j'écrivais le nom tout à l'heure, et cette liberté de pensée que réclame pour les catholiques le prédicateur du Carême de 1885, je la rencontrais aussi, presque violente et menaçante, dans le prédicateur du *Petit Carême* de 1718. A bien lire, en effet, Massillon, on entrevoit déjà, derrière ses admonestations, l'aurore rouge de la Révolution qui se lève. Il y a du philosophe chez l'évêque de Clermont, comme il y a du polytechnicien dans plus d'un abbé de ce temps-ci (M. l'abbé de Broglie, entre autres, a passé par l'Ecole polytechnique); et je me dis, en étudiant Massillon, que, lorsque Voltaire aura toujours le *Petit Carême* sur sa table de travail, je n'en serai pas étonné.

Ecoutez comme, en son discours du *quatrième dimanche de Carême*, l'évêque de Clermont parle avec pitié des pauvres:

"Ne suffit-il pas que leur dépendance soit une peine? Faut-il encore les en faire rougir comme d'un crime? Et si quelqu'un devait être honteux de son état, serait-ce le pauvre qui le souffre ou le grand qui en abuse?"

Les grands! C'est à eux que l'orateur parle fièrement, presque avec menace! Et lorsqu'il s'adresse au plus grand de tous, au roi, Massillon lui dicte nettement son devoir et, si le roi est mauvais, il dit à Dieu:

"Quel fléau pour la terre! Quel présent faites-vous aux hommes dans votre colère, en leur donnant un tel maître!"

Je m'imagine, dans la chapelle du château des Tuileries, ce faible enfant de huit ans, chétif et maladif, assis aux côtés de son précepteur, et entouré des personnes de la cour qui seules composaient l'auditoire de la chapelle, écoutant les entretiens particuliers que Massillon composait pour l'éducation de ce futur roi. L'orateur semble donner à l'enfant qui va régner l'horreur du règne qui vient de finir. Il lui inspire la haine de la conquête et lui montre ce que devient, dans l'avenir, la renommée de l'homme de guerre: "Sa gloire, sire, sera toujours souillée de sang; quelque insensé chantera peut-être ses victoires; mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront.... Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance: son nom sera écrit dans les annales de la postérité parmi les conquérants, mais il ne le sera pas parmi les bons rois; et l'on ne se rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux qu'il a faits aux hommes!"

Puis il semble qu'on entende Massillon ajouter, d'une voix tonnante, ces paroles prophétiques, adressées à l'enfant qui, devenu vieillard, et mourant à soixante-quatre ans, sera emporté furtivement au trot des chevaux, ses restes décomposés empuantant l'air, vers la basilique de Saint-Denis comme vers un pourrissoir. "Et tout cet amas de gloire ne sera plus à la fin qu'un monceau de boue qui ne laissera après elle que l'infection et l'opprobre."

Il y a loin de ces paroles de Massillon à la fameuse apostrophe de Villeroy disant à ce même Louis XV en lui montrant la multitude: "Sire, tout ce peuple est à vous!" Le fils du notaire provençal devenu évêque n'a rien de la courtisanerie du vieux maréchal ou de l'indulgence presque coupable de l'honnête Fleury, et si l'âme de Massillon avait gouverné alors, Michelet n'eût pas eu à condamner ce qu'il appelle "la royauté du prêtre".

Les courtisans, les ministres faibles, les grands qui écrasent le peuple, Massillon, encore un coup, ne les ménage pas. A celui qui sera *Louis le bien aimé* (le trop aimé!) il dit dans le *Sermon sur le jour de l'Incarnation*: "Ce qui n'est écrit que sur le marbre et l'airain est bientôt effacé; ce qui est écrit dans les cœurs demeure toujours." Aux gentilshommes qui l'écoutent et qui ne sentent pas approcher la tourmente qui dans quatre-vingts ans les emportera—*le déluge*, pour parler comme Louis XV, le déluge qui les submergera—Massillon répète que c'est à eux de porter au pied du trône les plaintes et les gémissements de l'opprimé; il leur dit et leur redit que "les grands et le prince ne sont, pour ainsi dire, que les hommes du peuple". Puis, terrible, il ajoute:

"Mais si, loin d'être les protecteurs de sa faiblesse, les grands et les ministres des rois en sont eux-mêmes les oppresseurs; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles, grand Dieu! les clameurs du pauvre et de l'opprimé monteront devant vous; vous maudirez ces races cruelles; vous lancerez vos foudres sur les géants; vous renverserez tout cet édifice d'orgueil, d'injustice et de prospérité qui s'était élevé sur les débris de tant de malheureux, et *leur postérité sera ensevelie sous les ruines*."

Voilà 93 prévu, prédit—et prédit par qui? Par un évêque! Et où cela? Dans la chapelle même des Tuileries—dès 1718. Les prêtres ont, à leurs heures, comme les poètes, le don de prophétie, et M. l'abbé Charles Perraud a raison, cent fois raison, de réclamer pour eux le titre de penseurs, de grands penseurs, lorsqu'ils s'appellent Lacordaire; de penseurs profonds et érudits, lorsqu'ils se nomment Adolphe et Charles Perraud.

Je me suis laissé entraîner à une causerie toute spéciale cette fois. Mais de quoi pouvais-je parler qui fût plus intéressant? L'exposition des œuvres d'Eugène Delacroix ouvre aujourd'hui, mais M. Paul Mantz a tout dit d'avance sur le maître et avec une autorité définitive. Nous aurons, avant peu, l'exposition posthume des œuvres de Bastien-Lepage, dont un docteur a étalé la maladie dans les journaux, et l'exposition de portraits du peintre de bataille, Ad. Yvon, et l'exposition des œuvres choisies du maître allemand Ad. Menzel, et l'exposition des dessins de M. Ribot. Voilà de quoi séduire les yeux, j'imagine. Et si Paris se plaint de manquer de tableaux vivants, Paris aura tort.

—En fait de tableaux, disait hier Mme de ***, je n'aime que les tableaux vivants.

Il en est de plus que vivants, madame, parmi ceux qu'on vous offre: il en est d'immortels!

JULES CLARETIE.

(Dans le *Temps* du 6 mars.)

Czarine au thé jaune.—Faites infuser deux onces de thé jaune dans vingt centilitres d'eau. Ajoutez 125 grammes de sucre, six jaunes d'œuf. Fouettez à froid. Ajoutez demi-litre de crème Chantilly et faites frapper une heure.

Conférence de l'Hon. C. Gayarré.

A la requête des Soussignées l'Honorable Charles Gayarré fera une conférence sur

"LES GRANDISSIMES DE M. CABLE"

à la Salle de l'Union Française, le dimanche 22 mars à 2 heures P. M.

Mme Alfred Roman,
Mme Pierre Lanaux,
Mme Percy Roberts,
Mme Albert Baldwin,
Mme Adolphe Schreiber,
Mme W. C. C. Claiborne, Sr.,
Mme R. W. Walmsley,
Mme Charles Fenner,
Mme E. A. Burke,
Mme F. T. Nicholls,
Mme J. A. Hincks,
Mme A. Fortier,
Mme L. A. Wiltz,
Mme Jules Aldige,
Mme Charles Lafitte,
Mme Henry Gardes,
Mme Oglesby,
Mme Alfred Dufilho.

Comité de Réception.

Messieurs le Général G. T. Beauregard, Président. Vicomte Paul D'Abzac, Adolphe Schreiber, Dr Stanford Chaillé, Jules Tuyes, L. Placide Canonge, Léon Joubert, Col. J. A. Chalaron, Emile Herman, Robert Borde, Harry Baldwin, Pierre Lanaux, Hon. F. P. Poché, Ernest Miltenberger, N. Dufour, A. Delvaille, Edouard Villeré, Hon. Alfred Roman, Alcée Fortier, Adolphe Faure, Richd. Nixon.
14 mars—7t

Décédée, hier à 1 heure et demie de l'après midi, à l'âge de 17 mois, ADÈLE DE ST. GERMAIN, fille de Martial de St. Germain et de Isabel Prilleux. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures, de la résidence de ses parents, No. 333 rue St. Claude.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré demain, samedi, 21 mars, à l'église Saint-Maurice, près des Casernes, pour le repos de l'âme de MARIE VOISSEMENT, épouse de Jean M. Poutan, décédée le 20 mars 1884. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son frère et de sa sœur.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc
AUX PLUS BAS PRIX.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—104 rue du Canal—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie LUNDI, 6 avril 1885, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1885.
G. W. NOTT, Secrétaire.
21mars—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Un Français actif et intelligent demande un emploi pour les machines à faire la chaussure ou pour la forge, et au besoin, la culture. Ecrire à Alexandre, bureau du journal.
20mars—1f

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures.
15 mars—

Un jeune homme désire de l'emploi, il préférerait une maison de coton; huit années d'expérience en Allemagne, Liverpool et Londres. Salaire très modéré. Ecrire à "Espérance" bureau du journal.
14mars—6f

A VENDRE.

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 180 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis R. Perret, 28 Passage de la Bourse.
19 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
28 avril

A LOUER.

A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade, No 122. S'adresser sur les lieux.
10 mars—1m

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Hughe Neill, Mayfield, Ky, par l'entremise du Manhattan Bank de Memphis, Tenn, un cinquième du billet No 84,980, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, 5me qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 10 mars 1885 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

J. E. ADAMS,
Coureur Union National Bank of New Orleans,
21 mars—2f PP La.

Avis.

$25,000. Nouvelle Orléans, 12 Mars 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Henry L. Schmidt, boucher, vis à vis M. and T. Depot, Memphis, Tenn., par l'entremise de la Bank of Commerce, Memphis, Tenn., un cinquième du billet No 84,980, tirage à numéros simples, Classe C, de la Loterie de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres le Mardi, 10 mars 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.

C. W. PASTUER, Jr.,
Commis, Whitney National Bank of New Orleans, La.
21 mars—2f PP

Avis.

$10,000. Nlle Orléans, 13 mars 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un cinquième du billet No 14,819 tirage à Numéro Simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, Mardi, 10 mars 1885, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du 5me au bureau de la Compagnie.

T. R. ROACH,
Caissier du State National Bank of New Orleans, La.
21 mars—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle Orléans, 16 mars 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Lewis Johnson & Cie, Washington, D. C., un cinquième du billet No 14,819, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, 5ème qui a gagné le troisième gros lot de Dix Mille Piastres le mardi 10 mars 1885 et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit 5ème aux bureaux de la Compagnie.

JULES CASSARD Jr.,
Coureur New Orleans National Bank.
21 mars—2f PP Nouvelle Orléans, Lne.

Avis.

$5,100. Nouvelle-Orléans 20 mars 1885.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart de billet de combinaison Nos 35 69 75 Classe 66 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres le jeudi, 19 mars 1885, le dit billet avant coûté la somme de vingt-cinq cents au bureau de Miles Wilder Tchoupitoulas, près de la rue Jackson, et que le montant du billet a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

G. LAYPOLD,
685 rue Tchoupitoulas en ville.
21 mars—1f PP

COVINGTON,
Paroisse St Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat salubre de Covington sont recommandés pour les pêcheurs de la perche du "bass" de la truite, en hiver pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine et de la perdrix du chevreuil, de la dinde etc.

PRIX: $1.50 par jour. $40.00 par mois.
20 août—1f

LE CÉLÈBRE
Orchestre Typique Mexicain
Ayant conclu un engagement donnera
SIX CONCERTS
AU WERLEIN HALL,
Commençant LUNDI, 23 MARS, et continuera tous les soirs jusqu'au SAMEDI 28.
Admission 25, 50 et 75 cts.
On peut retenir des sièges réservés chez WERLEIN 135 rue Canal. 19 mars—1t

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 mars 1885.—Durant le cours des réparations qui se font dans la bâtisse occupée jusqu'à présent par la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans les bureaux de la dite compagnie seront transférés au No. 33 rue Carondelet (Bâtisse Denègre) entre Commune et Gravier attenant au Cotton Exchange.
J. W. HINCKS,
19 mars—1m Secrétaire

L. DUPLEIX—A gence général d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience acquise par cette agence, offre à l'commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, reçoivent une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand.
6jan—

Grande réduction dans les articles de Première Communion.

I. SIMON & BRO.,

Offrent dans le moment à leurs clients un complet assortiment d'articles de blanc pour Première Communion. Il vient d'être reçu de New York:

250 pièces Alpaca blanc à 35 cts la yarde valant 50 cts.
250 pièces Cachemire blanc, double largeur, à 40 cts la yarde, valant 60 cts.
300 pièces Victoria Lawn à 7 1/2 cts la yarde, ne peut être acheté pour 15 cts.
200 pièces Mull blanc à 10 cts la yarde, valant 20 cts.
250 pièces Lawn, couleur, à 4 cts la yarde, valant 10 cts.
250 pièces Nun's veiling, toutes couleurs à 13 1/2 cts la yarde, valant 25 cts ailleurs.
250 pièces Lace Bunting, tout laine, à 10 cts, valant 20 cts.
250 Robes en dentelles pour enfants, à $1 valant $1 50.
500 pièces Broderies à 5 cts la yarde valant 6 cts.
250 pièces Valenciennes à 4 cts valant 8 cts.
500 Corsets français à 50 cts, valant $1 50.
100 Parasols tout soie à $1.

Achetez vos Couronnes de première communion à bon marché chez I. Simon & Bro.

Belles Couronnes blanches à 25 cts, valant $1.
250 pièces Tulle blanc, 2 1/2 yardes de large à 40 cts la yarde, ne peut être acheté pour 60 cts.

I. SIMON & BRO.,
47 et 49 Ursulines, entre Royale et Chartres.
7 mars—

Pour la Saison! Pour la Saison!

Il vient d'être reçu un bel assortiment de
DENTELLES et de BRODERIES
DE TOUS GENRES.
—AUSSI—
Cravates-Dentelle, Cols et Tidies
EN GRANDE VARIÉTÉ.

L'attention des messieurs est appelée sur mon assortiment complet de choix d'articles de toilette pour messieurs tels que: Chemises, Cols, Cravates, Lingerie de dessous, Bonneterie, à des prix comme jamais on n'en a exigés.

VENEZ VOIR PAR VOUS MÊMES.

Pas de peine à faire voir les Marchandises.

H. F. ONNEN,
Coin des rues Royale et St. Louis,
(au dessous de l'Hôtel Royal)
Et 45 Rue des Ursulines, près Chartres.
7mars—

A louer.

LA MAISON No. 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
7 mars—PP.

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700,000

ÉMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MER.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales;

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER,
24janv—1an PP Secrétaire.

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Donane.

Dans le but de favoriser la vente,
A partir de lundi 9 mars,
RÉDUCTION GÉNÉRALE
Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies.
Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions
A tous nos comptoirs.
8 mars—

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
TAPIS
Nouveaux genres.
Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.
Tapisserie Bruxelles de 70 cts. la yarde, à plus.
RIDEAUX.
Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.
Nattes de bureaux et Nattes de Chine.
Toiles cirées Linoleums.
Corticine anglaise.
Draps de planchers.
31avril

LISEZ
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER, 154 rue Royale.
Le numéro 5 cents.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avril 1882.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, ainsi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON . . . . . Président.
LOUIS BARNETT . . . . . Secrétaire.
MAURICE STERN . . . . . Vice-Président.
13 fév—1an 1-4e

ASSURANCES.

SECOND ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company,)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX . . . . . No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—Pertes d'incendie payées	$100,043 96	
Pertes de rivières payées	2,551 33	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, contributions, etc.	27,726 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit:		
Réservé pour primes non acquises	$49,279 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39	
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99	
Dividende intérêt payable en janvier 1885	8,296 39	
Réservé pour comptes douteux	1,240 50	
		$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à des termes déterminés	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nanti-sement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	8,600 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	2,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,307 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,256 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 39
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,7 0 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.
W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.
16 jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
Samedi 21 Mars—Deux dernières représentations de
A CHILD OF THE STATE
Matinée à 12 m. Le Soir à 8.
21 mars—1f

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Samedi, 21 Mars—Deux dernières représentations de
CALLED BACK.
Matinée à 12 m. Le Soir à 8.
21 mars—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Samedi, 21 mars—Deux dernières représentations.
A BUNCH OF KEYS,
Matinée à midi. Le Soir à 8.
20 mars—1f

GRUNEWALD OPERA HOUSE
Les trois dernières soirées de
Dickson's "Sketch Club",
Dans le grand spectacle à programme double.
EDITHA'S BURGLAR,
Bijou dramatique en un acte et la plus amusante de toutes les comédies irlandaises
Muldoon's Picnic.
Voir Muldoon et Mulcahy sur des patins—Jerry le singe savant—Le fameux "Three-Handed Reel."
MATINÉE SAMEDI A MIDI.
Prix populaires:
Sièges réservés à vendre au bureau de location de l'Opera House, au magasin de musique de Grunewald 127 Canal, et à News Stand de l'Hôtel St. Charles.
20mars—

Grand Rendez-vous des Familles.
Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous.
Rue du Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSÉE

Le Thaumascope Electro-Musical du Prof. R. A. Stendell. Hercules l'Homme Vapeur; Mons. Léon, l'Homme Fort. l'Heureuse Famille en Cage. Frank de Burge, l'Homme Tatoué. l'Orchestre de Dames Viennoises de Mme Kempa, Lizzie Sturgeon, au Pied Merveilleux, la Femme à Barbe, THESPIA, l'Horloge Apostolique, Prof. Angel, les Oiseaux Savants, et autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

DANS LE THÉATRE

Elsie de Rock, Vocaliste. Allen et West, Pair Musical. J. H. Synonds, comique. le Grand Kissel, Idaletta et Wallace, Homme Poisson et Reine de l'Eau. Allen J. West, Artiste Musical, Ventriloques et Artistes en tous genres. Louis St. Clare, Vocaliste à double voix et autres.

10c. Ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. Entrée pour le tout—Dix Sous. 10c.
19mars—

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

Positivement la dernière semaine commençant LUNDI, 16 MARS.
Des plus grands artistes à sensation d'Amérique.
S. J. Wheeler et May Olive
Dans le drame à sensation
THE OUTLAW PRINCE,
Avec les célèbres chiens savants FEED AND TUEK
Et le cheval dressé, FRANK.
Matinées le mercredi, le samedi et le dimanche
Prix d'entrée 10 cents.
17 mars—

Soumissions.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle Orléans et du Lac,
No 102 rue du Canal (au second)

La Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nlle Orléans et du Lac recevra jusqu'au 25 mars 1885 des soumissions cachetées pour la location, pendant trois ans, du privilège dont jouissent en ce moment les MM McCLOSKEY au PAVILLON DE WEST END de vendre du SODA WATER, des EAUX MINÉRALES, du MEAD, des CRÈMES A LA GLACE, du CANDI et des GATEAUX.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter les soumissions.

Le loyer datera du 1er avril 1885.
J. A. WALKER,
3 mars—au 25 mars Président.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

Le bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition peuvent se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE,
9 déc— Directeur Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

Les Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisent avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte, elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.
E. A. BURKE,
7août—PP Directeur Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général, Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.
28janv

A louer.

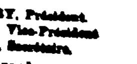

Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte des lundis.
3 fév—

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
26 MÉDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.

3410 applications faites par les gouvernements Français et étrangers, plantations de canne à sucre, entreprises de travaux publics, usines, Sucreries, etc, etc.

Production 5000 wagons et 100 milles de voie par mois.

[illegible]

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL . . . . . Directeur
Commençant DIMANCHE SOIR 22 Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI à midi.
Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.
Représentera la magnifique pièce à émotion par l'auteur de "The Two Orphans" intitulée
A CELEBRATED CASE,
Qui a atteint 150 représentations suivies au Union Square Theatre, New York, et un an et demi au theatre de la Porte St. Martin, à Paris, avec la Musique appropriée. Scène nouvelles.

DIMANCHE 29 MARS.
THE LONG STRIKE.
21 mars—

THEATRE ST-CHARLES.
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Commençant DIMANCHE SOIR 22 MARS, Matinées Mardi et Samedi.
ENGAGEMENT SPECIAL
MR. EBEN PLYMPTON,
Dans le dernier grand succès du New York Union Square Theatre
"LYNWOOD."
(Par J. K. Tillotson auteur de Planter's Wife)
Secondé par
MISS ROSE KEENE,
et la troupe originale.

Lundi soir 30 Mars—The Wallack Theatre Company, New York, dans le fameux drame VICTOR DURAND
21 mars—

ACADÉMIE DE MUSIQUE
De Bidwell.
Rue St. Charles.
Commençant Dimanche Soir, 22mars. Matinées Mercredi et Samedi à midi.
L'amusante
La plus brillante
La plus harmonieuse et
Risible musique.
AUDIENCE CONVULSIVE

JACK LUSTER, A GREAT HUMBUG		COMPANY AND SCENERY ADMIRABLE.

SPARKLING DASHING DELIGHTFUL
Le plus grand Succès de sa carrière.

Dimanche, 29 Mars—La Troupe de Madison Square Theatre, dans PRIVATE SECRETARY
21 mars—

VASTE MAGASIN
—DE—
MUSIQUE
—DE—
WERLEIN
135 - -CANAL- - 135

Les meilleurs Pianos et Orgues qu'il y ait au monde.
PRIX RÉDUITS !
CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES !
Demandez à voir le magnifique piano Mathushek, dont on s'est à peine servi, pour $250
Un charmant Chickering pour $300. Il a à peine servi.
Les visiteurs sont cordialement invités à venir examiner notre stock.

Werlein Hall,
RUE BARONNE.
LOYER RÉDUIT.
S'adresser à
WERLEIN,
24 fév—1y 135 Canal.

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS !
Meilleur marché que tous les autres.

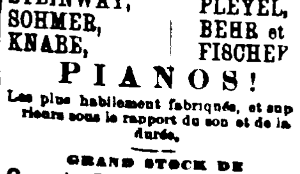

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER
PIANOS !
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
déc—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 MARS.—CLASSE No 67
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
56	44	22	4	65	11	58	72	69	50	16	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature, Ce 20 mars 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE
J. A. A. ROUSSEAU
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.